

RIDA

REVUE
INTERNATIONALE
DES DROITS
DE L'ANTIQUITÉ

66²⁰¹⁹

HOMMAGE À HANS ANKUM



Presses Universitaires de Liège

Table des matières

Éditorial, par Jean-François GERKENS 7

In memoriam

Jean-François GERKENS, *In Memoriam Johan Albert (Hans) Ankum* 9

Droit grec

Przemysław KUBIAK, *Drunkenness as an Extenuating Circumstance in Ancient Legal Thought. Some Remarks on Speeches of Attic Orators (Lysias, Demosthenes)* 17

Clément CHILLET, *La lex Papia de 65 avant J.-C. sur « l'usurpation de citoyenneté »* 33

Nunzia DONADIO, *La confutazione della testimonianza scritta tra precettistica retorica e prassi processuale in età flavia* 63

Yuri GONZÁLEZ ROLDÁN, *Argomenti del libro primo delle Epistole di Giavoleno* 97

Ido ISRAELOWICH, *Land surveyors and the Roman court* 135

Emilia MATAIX FERRÁNDIZ, *De incendio ruina naufragio rate nave expugnata. Origins, context and legal treatment of shipwrecking in Roman law* 153

J. Michael RAINER, *Iudicia, Responsa, Rescripta: Zu den Römischen Rechtsquellen* 197

David TRITREMEL, *Fünf Modelle zur Haftung des conductor für das Verhalten anderer Personen bei der locatio conductio rei* 229

Réception du droit romain

Alessia LEGNANI ANNICHINI, «Non est idoneus testis». *The prohibition of the mediator's testimony in the Middle Ages* 249

Andrzej WADAS, *Arrectisque auribus adstant (Aeneid I, 152). Elements of the Roman Law and Tradition in the Jesuit Ratio Studiorum* 267

Chroniques

Jean-François GERKENS, <i>La SIHDA à Édimbourg</i>	277
XI ^e Prix International de droit romain Gérard Boulvert	357
Ouvrages reçus par la direction	365

Éditorial

Jean-François GERKENS

La rédaction de la *RIDA* désire dédier son 66^e numéro au grand romaniste amstellodamois qu'était Hans Ankum. Dans notre éditorial précédent, nous soulignons le choc causé par sa disparition. Cette fois, nous désirons insister sur l'importance qu'il a eue — et aura encore — pour le monde scientifique dans les domaines des droits de l'antiquité en général, et pour la *RIDA* et la SIHDA en particulier. *L'in memoriam* qui lui est consacré dans le présent numéro insiste particulièrement sur son rôle au sein de la SIHDA. D'autres textes commémorant Hans Ankum paraîtront sous la plume Jeroen Chorus (dans *IVRA*) et de Laurens Winkel (dans *INDEX*) et permettront de compléter un peu le tableau de son œuvre.

Au moment de rédiger cet éditorial, il est inévitable de dire un mot à propos de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur notre travail éditorial. Il faut malheureusement bien constater qu'elle a ralenti la distribution de la *RIDA* 65 et l'édition de la *RIDA* 66. Quant à son impact sur la SIHDA, elle a malheureusement obligé les organisateurs — en accord avec le comité directeur de la Société Fernand De Visscher — à renoncer à organiser notre 74^e session internationale à Santiago du Chili en janvier 2021 comme c'était prévu. Cette session sera dès lors reportée d'un an et organisée en janvier 2022. La 75^e session internationale prévue à Bruxelles et Gand en septembre 2021 est également reportée d'un an, c'est-à-dire au mois de septembre 2022. Espérons que le futur proche nous permettra de nous retrouver tous en bonne santé et dans l'ambiance chaleureuse qui caractérise nos congrès !

Excellente lecture à toutes et tous !

Chaufontaine, le 23 juin 2020.



In Memoriam Johan Albert (Hans) Ankum (23.7.1930 – 3.6.2019)

Jean-François GERKENS

Université de Liège



Le soir du 2 juin 2019, le virtuose polonais, Krystian Zimerman, jouait Brahms et Chopin dans le *Grote zaal* du *Concertgebouw* d'Amsterdam. Deux monstres sacrés de la musique romantique pour piano. Hans Ankum assistait aussi souvent que possible aux concerts donnés dans cette salle dont il disait qu'elle avait la meilleure acoustique au monde. Il a forcément apprécié à sa juste valeur la dextérité de ce pianiste hors du commun, qui voyage avec son propre piano. Hans Ankum était en effet un grand mélomane, et tous ses amis le savent très bien. Ce que personne ne savait, en revanche, c'est que ce concert serait le dernier pour le maître d'Amsterdam, puisqu'il mourut pendant la nuit qui suivit. Si l'événement fut brutal, savoir que sa dernière soirée fut une soirée de pur plaisir pour lui a le don de nous reconforter. Hans Ankum s'en est probablement allé dans une relative quiétude et l'esprit rempli de la jouissance d'un concert parfait.

Bien entendu, la musique n'était pas sa seule passion. Le droit romain était son autre grande passion! L'éveil de son intérêt pour l'antiquité fut d'ailleurs très précoce, comme il l'expliqua lui-même dans l'interview qu'il donna pour la revue

néerlandaise *Pro Memorie*¹, en avril 2010. Alors que Hans Ankum vécut les premières années de sa vie à Amsterdam, il déménagea avec sa famille à Zaandam en 1939. La vie pendant la guerre y était moins difficile qu'à Amsterdam et c'est également à Zaandam qu'il fréquenta le lycée, où il eut d'excellents professeurs de latin et de grec. C'est à eux qu'il attribue sa passion pour l'antiquité. Mais au moment de choisir des études universitaires, son père² lui enjoignit de choisir le droit plutôt que la philologie ou l'histoire. La déception du moment fut bien vite surmontée, dès lors qu'il comprit que l'étude dogmatique du droit était compatible avec sa passion pour l'histoire, le latin, le grec et le français.

Hans Ankum étudia le droit à l'université d'Amsterdam, ce qui le rapprochait aussi déjà du *Concertgebouw* et de son orchestre, dont il considérait qu'il était un des meilleurs d'Europe. À la Faculté de Droit, il eut des cours avec le professeur Henk Hoetink³ — son futur promoteur — dès la première année, en 1948. C'est également dès le début de ses études qu'il se dit que lui aussi deviendra professeur d'université. Lorsqu'il s'en ouvrit à son professeur Bregstein⁴, ce dernier fit les démarches nécessaires pour lui éviter le service militaire et lui permettre de commencer sa recherche doctorale sans attendre⁵. Il fit un séjour d'étude prolongé à l'institut de droit romain de Paris, de 1954 à 1956. C'est également en 1954 qu'il adhéra à la Société d'Histoire du Droit. C'est à son retour de Paris, en 1956, qu'il assista à sa première session internationale de la Société d'Histoire des Droits de l'Antiquité, fondée en 1942 par Fernand De Visscher. Ce congrès fut organisé par Julius van Oven⁶, Robert Feenstra⁷ et Henk Hoetink, dont il était à ce moment l'assistant à l'université d'Amsterdam. Il était alors occupé à écrire sa thèse de doctorat consacrée à l'action Paulienne, qu'il discutait avec Bregstein et Hoetink. Sur le plan de sa vie familiale, il épousa Joke Houwink en 1957; de ce mariage sont issus trois enfants : Edo, Yvette et Sylvia. Il épousa Peline van Es en secondes noces en 1970. De ce second mariage est née Anne-Barbara.

-
1. C.H. VAN RHEE, L.C. WINKEL, « Een romeinsrechtelijke coryfee », *Pro Memorie* 12.2 (2010), p. 146–168.
 2. L.A. Ankum (1895–1970) a été bourgmestre de Koog aan de Zaan de 1946 à 1960.
 3. H.R. Hoetink (1900–1963) a été professeur de droit romain à Batavia, en Indonésie (1929–1934), puis à l'université d'Amsterdam (1935–1963).
 4. M.H. Bregstein (1900–1957) a été professeur de droit privé successivement à la *Nederlandse Economische Hogeschool* de Rotterdam (1936–1939) et à l'université d'Amsterdam (1939–1941 et 1945–1957).
 5. L'anecdote est racontée par Hans Ankum, dans son interview citée à la n. 1 (p. 150).
 6. J.C. van Oven (1881–1963) a été professeur de droit romain à Groningue (1917–1925) puis à Leiden (1925–1951). Il fut également ministre de la justice des Pays-Bas en 1956.
 7. R. Feenstra (1920–2013) a été professeur d'histoire du droit et de droit romain à Utrecht (1949–1952) puis à Leiden (1952–1985).

En 1960, il quitta Amsterdam pour Leiden, où il devint collaborateur scientifique sous la direction de Frits Fischer⁸ et Robert Feenstra. C'est en 1962 qu'il soutint sa thèse de doctorat consacrée à l'action Paulienne, avec Henk Hoetink, Robert Feenstra et Frits Fischer dans le jury.

De 1963 à 1965, Hans Ankum fut professeur à l'université de Leiden, à la fois en histoire du droit néerlandais et en droit romain, avant de retourner à l'université d'Amsterdam. Là, il enseigna le droit romain, le développement historique du droit et la papyrologie juridique jusqu'à son éméritat, en 1995.

Lors de son retour à Amsterdam, en 1965, Hans Ankum décida de se concentrer sur le droit romain de l'antiquité, encouragé à cela par Max Kaser⁹, avec qui il eut d'intenses contacts scientifiques dès ce moment. Si tous deux se concentraient beaucoup sur le droit romain classique, Hans Ankum considérait qu'il fallait tenter d'être moins dogmatique que Kaser et de se défaire des influences pandectistes qui tronquent notre analyse¹⁰.

La qualité de l'œuvre scientifique Hans Ankum fut dès lors logiquement reconnue et saluée internationalement par l'octroi de sept doctorats *honoris causa* : Université d'Aix-Marseille (1986), Université Libre de Bruxelles (1987), Université de Bochum (1995), Université de Belgrade (2005), Université de Prague (2008), Université de Murcie (2015), Université d'économie nationale et mondiale de Sofia (2015).

Aux yeux de Hans Ankum, les relations internationales sont fondamentales en droit romain. Si la Société d'Histoire du Droit de Paris — à laquelle il est toujours resté très fidèle — l'en avait convaincu, c'est en particulier dans le cadre de la Société Fernand De Visscher qu'il approfondit grandement son réseau.

1. Les premières années de Hans Ankum à la SIHDA

Les liens qui ont uni Hans Ankum et la SIHDA méritent assurément un traitement particulier dans le cadre de cette hommage nécrologique. Si le défunt assista à la session de 1956 à Leiden, en tant qu'assistant de Henk Hoetink, sa première participation active — en tant qu'orateur — remonte à la 22^e SIHDA, organisée à Pérouse en 1967. La communication en français qu'il proposa à ce congrès organisé par Mario de Dominicis était intitulée « *Utilitatis causa receptum* » et consacrée au pragmatisme des juristes classiques. L'exposé suscita des interventions de Antonio Guarino, Theo Mayer-Maly et Robert Villers, et fut publié dans la *RIDA*¹¹. Ce retour à la SIHDA après onze années semble bien avoir positivement impressionné Hans

8. H.F.W.D. Fischer (1909–1964) était professeur d'Histoire du droit néerlandais à Leiden et Amsterdam.

9. VAN RHEE, WINKEL, *o.c.* (n. 1), p. 158.

10. C'est du moins ce qu'il affirme dans son interview, *o.c.* (n. 1), p. 164.

11. H. ANKUM, « *Utilitatis causa receptum*. Sur la méthode pragmatique des juristes romains classiques », *RIDA* 15 (1968), p. 119–133.

Ankum, puisqu'il marqua le début d'une très longue fidélité à notre société et qu'il scella ce lien par une première invitation à Amsterdam dès l'assemblée générale de Pérouse. Cette invitation, il la confirma conjointement avec Koos Verdam¹² lors de la session suivante, organisée par Felix Wubbe à Fribourg, en 1968. Cette SIHDA d'Amsterdam fut assurément un très grand succès, notamment en ce qui concerna la participation internationale, avec 200 participants issus de 24 pays différents, dont un certain nombre originaires des pays situés de l'autre côté du « Rideau de fer » (Tchécoslovaquie, Roumanie, Hongrie, Yougoslavie) ou d'outre-Atlantique (USA, Argentine, Surinam). Si l'on compare cela avec la SIHDA de 2019 en Écosse, le nombre de participants était sensiblement le même. En revanche, le nombre de communications est quant à lui passé de 39 (Amsterdam 1969) à 149 (Édimbourg 2019). La conférence inaugurale de la session d'Amsterdam fut prononcée par Jean Gaudemet, qui était un des participants les plus influents à nos congrès, certainement depuis le décès de Fernand De Visscher en 1964.

2. La fidélité de Hans Ankum à la SIHDA

Depuis son retour à la SIHDA en 1967, Hans Ankum participa à presque toutes les sessions internationales de notre société¹³. Ces participations furent, au demeurant, particulièrement actives, puisqu'à de très rares exceptions près, il offrit à chaque fois une communication. D'après mes comptes, il en fit une quarantaine en tout, ce qui doit constituer le record absolu. En outre, il anima aussi très souvent les discussions faisant suite aux communications des collègues. Dans la très grande majorité des cas, il fit sa communication en langue française, la langue officielle de la SIHDA dont il ne cessa jamais de rappeler la primauté et le caractère officiel. Si mes comptes sont bons, il fit 28 communications¹⁴ en français. En fonction des pays dans lesquels nos congrès étaient organisés, il lui arriva à l'occasion de choisir une autre langue. C'est ainsi qu'il fit six communications en langue allemande¹⁵,

12. P.J. (Koos) Verdam (1915–1998) fut professeur de droit romain et de droit privé international à l'université libre d'Amsterdam à partir de 1945. Il eut également une carrière politique et fut brièvement ministre de l'Intérieur aux Pays-Bas.

13. À ma connaissance, il ne participa pas à Exeter 1999, Liège 2011, Naples 2014 et Istanbul 2015. En outre, je n'ai pas de trace de sa présence à Dublin en 1972. Les absences à partir de 2011 sont dues à des raisons de santé.

14. Bordeaux 1971, Athènes 1973, Oviedo 1975, Trieste 1976, Pérouse 1977, Ankara 1978, Palerme 1979, Bruxelles 1980, Madrid 1981, Perpignan 1982, Le Caire 1983, Athènes 1984, Namur 1985, Stockholm 1986, San Sebastián 1987, Séville 1990, Bruxelles 1996, Madrid 1998, Antalya 2000, Rotterdam 2001, Clermont-Ferrand 2003, Brésil 2004, Komotini 2006, Catane 2007, Fribourg 2008, Kavala 2009, Barcelone 2010 (sans compter Cracovie 2018, qui serait la 29^e communication en français, si elle n'avait pas été entachée par le fort déclin de la santé de Hans Ankum).

15. Il fit sa communication en allemand à Vienne 1970, Cologne 1974, Salzbourg 1988, Miskolc 1991, Vienne 1994 et Bochum 2005.

deux en italien¹⁶ et deux en anglais¹⁷. Le seul qui a peut-être participé à plus de sessions de la SIHDA que Hans Ankum est probablement Felix Wubbe, qui commença plus tôt que son collègue néerlandais et participa lui aussi à presque tous les congrès. Wubbe écrivit également les chroniques de la SIHDA pour le *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis* pendant de très nombreuses années¹⁸. En revanche, Felix Wubbe n'a pas fait autant de communications à nos rencontres, cela ne correspondait pas à son tempérament. En tant qu'observateur privilégié de l'évolution de la Société De Visscher, Felix Wubbe remarqua que le nombre de communications augmentait beaucoup plus vite que le nombre de participants, ce qui lui fit écrire, dans sa chronique de la 43^e SIHDA à Ferrare, Padoue et Modène en 1989 : « On y parle beaucoup, on y écoute peu¹⁹ ». De moins en moins de personnes se rendent à la SIHDA simplement pour écouter les autres, comme le faisait souvent Felix Wubbe. Bien sûr, il serait injuste d'accuser Hans Ankum de faire partie de ceux-ci, tant il était un auditeur attentif ! Il ne fait aucun doute à mes yeux que Hans Ankum considérait que c'était un devoir, pour les grands maîtres, de parler à la SIHDA.

3. La position de Hans Ankum à la SIHDA

La chose est bien connue : la SIHDA n'a connu qu'un seul président, son président-fondateur Fernand De Visscher. Après sa mort, l'assemblée générale du congrès de Paris (1965, 20^e session internationale) décida de ne pas le remplacer par un président, mais par un comité directeur composé de trois personnes : les organisateurs de la session précédente, actuelle et prochaine. Dans un tel contexte, aspirer à la présidence de la SIHDA eut été comparable au *crimen d'adfectatio regni*. Il n'en reste pas moins qu'en pratique, la SIHDA a toujours été plus ou moins dans des mains belges, celles des directeurs de la *RIDA*. Ce journal était en effet directement lié à la SIHDA et constituait en quelque sorte le seul organe permanent proche de notre *Societas amicorum*, sans y être pour autant structurellement lié. Parmi ces collègues de la *RIDA*, un rôle majeur fut certainement joué par Aristide Théodoridès²⁰. Dans sa chronique de la SIHDA à Namur, en 1985, Felix Wubbe

16. Ferrare 1989 et Messine 1997.

17. Oxford 1993 et La Nouvelle-Orléans 1995.

18. J'ai compté 31 chroniques de la SIHDA sous la plume de Felix Wubbe, mais il participa bien plus souvent que cela encore à nos congrès.

19. F. WUBBE, « XLIII^e Session internationale de la Société 'Fernand De Visscher' pour l'histoire des droits de l'antiquité à Ferrare, Padoue et Modène (25–30 septembre 1989) », *TR* 58 (1990), p. 528.

20. Aristide Théodoridès (1911–1994) a été professeur d'égyptologie à l'université libre de Bruxelles. Il est entré dans le comité scientifique de la *RIDA* (aux côtés de Jacques Pirenne pour l'égyptologie) à partir du volume 12 (1965) et il est devenu codirecteur de la *RIDA* à partir du volume 25 (1978).

l'appella « ange gardien de la Société²¹ ». Mais avec le temps, Hans Ankum devint de plus en plus actif dans le cadre des assemblées générales. À Stockholm (1986), il prononça les nécrologies de Jean Macqueron et Kudret Ayiter. À San Sebastián (1987), il prononça le désormais traditionnel discours de remerciement du repas de gala, puis il rédigea la chronique complète de cette session pour la *RIDA*²². À Salzbourg (1988), il présida l'assemblée générale (probablement pour la première fois) et écrivit la chronique pour la *RIDA* avec Jacques-Henri Michel²³. C'est dans sa chronique de ce même congrès, que Felix Wubbe le qualifia d'« une des forces motrices de la SIHDA²⁴ ».

C'est à partir de la *RIDA* 36 (1989) qu'il entra dans le comité scientifique de la *RIDA*, en même temps que Giovanni Pugliese. À Séville, en 1990, Hans Ankum présida à nouveau l'assemblée générale et à partir de ce moment, il le fit presque à chaque fois²⁵. On peut donc prétendre sans risquer de se tromper qu'à partir de ce moment, Hans Ankum fut le *leader* de la Société Fernand De Visscher. On ne pourrait facilement l'appeler président, pour les raisons rappelées ci-avant, mais aussi parce que lui-même refusait d'être appelé comme cela. Le seul titre qu'il acceptait — mais c'était plus une fonction qu'un titre — est celui de « coordinateur » de la SIHDA. Si l'on considère le fait que le comité directeur, seul organe officiel, était *de facto* inactif, c'était donc bien Hans Ankum qui s'occupait de tout. La première chose qui vient à l'esprit de l'auteur de ces lignes, c'est la personne d'Auguste, qui devint roi sans abroger la République...

4. Les efforts de Hans Ankum pour améliorer la qualité des communications

Hans Ankum adorait la SIHDA et n'a jamais voulu que son bien. Constatant la massification des congrès, il voulut mettre sur pied un mécanisme assurant un haut niveau des communications. Il s'y attacha d'ailleurs déjà bien des années avant même d'avoir réellement pris le gouvernail de la Société. Dans la chronique de la Session d'Athènes (1984), Roger Vigneron écrit²⁶ que Hans Ankum fit une

-
21. F. WUBBE, « La XXXIX^e Session de la Société internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité, Namur (2-6 septembre 1985) », *TR* 54 (1986), p. 237.
 22. H. ANKUM, « La XXXXI^e Session de la Société internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité, Saint-Sébastien et Vitoria (22-25 septembre 1987) », *RIDA* 35 (1988), p. 311-343.
 23. H. ANKUM, J.-H. MICHEL, « La XXXXII^e Session de la Société internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité, Salzbourg (20-23 septembre 1988) », *RIDA* 36 (1989), p. 449-484.
 24. F. WUBBE, « La XLII^e Session internationale de la Société Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité, Salzbourg (20-23 septembre 1988) », *TR* 57 (1989), p. 231.
 25. En l'absence de Hans Ankum à Exeter (1999), c'est David Pugsley qui présida l'assemblée générale.
 26. R. VIGNERON, « La 'Société' ad Atene », *Labeo* 31 (1985), p. 112.

intervention importante lors de l'assemblée générale : il exhorta les orateurs à pourvoir les auditeurs d'une feuille reproduisant les sources utilisées ainsi qu'un résumé de la communication. Il est vrai que cela ne pouvait qu'augmenter nettement le degré de compréhension des présents. Cette bonne pratique s'est ensuite généralisée jusqu'à devenir obligatoire depuis un certain nombre d'années. Même si le système n'est toujours pas parfait, il a constitué une amélioration sérieuse en comparaison avec le passé. Malheureusement, lors du congrès d'Édimbourg, les résumés n'étaient accessibles que sur internet et n'étaient plus distribués aux participants en version imprimée... Il n'est pas certain que Hans Ankum eût été enthousiaste par rapport à cette idée. Il pouvait d'ailleurs être très sévère vis-à-vis des orateurs qui parlaient trop vite dans leur langue maternelle. Combien de fois l'avons-nous entendu s'en plaindre ? Il ne se privait d'ailleurs généralement pas d'interrompre l'orateur pour lui demander de ralentir sa cadence.

5. Hans Ankum et les dimensions de la SIHDA

Le caractère toujours plus international de la Société De Visscher était très important pour lui. Les congrès qu'il a organisés étaient d'ailleurs particulièrement internationaux. Ce résultat n'était pas le fruit du hasard ni le pur résultat de son aura scientifique. C'était le fruit d'un travail et d'un dévouement sincère et permanent. Combien d'heures n'a-t-il pas passées devant la photocopieuse, à préparer des envois pour des collègues étrangers dont la bibliothèque de droit romain était insuffisante ? L'aide apportée en particulier aux collègues d'Europe de l'Est, avant l'effondrement communiste, a constitué un de ses soucis permanents. Combien d'articles n'ont pu être écrits dans des circonstances acceptables que grâce à l'aide généreuse qu'il apporta à ces auteurs ? L'aide de Hans Ankum ne se limitait d'ailleurs pas à l'envoi de documentation. Très souvent il fit également de nombreuses suggestions d'amélioration. Lorsqu'il était appelé à donner un avis sur la qualité d'un article à publier, cet avis n'était jamais binaire. À ses yeux, l'article n'était pas forcément bon ou mauvais. Lorsque la qualité était actuellement insuffisante, mais qu'il entrevoyait une possibilité d'améliorer le texte pour le rendre publiable, c'est toujours la voie qu'il retenait, avec bienveillance. Hans Ankum aimait tous ceux qui se dédiaient sérieusement au droit romain, où qu'ils soient sur la terre.

C'est sans doute pour cette raison également, alors qu'il coordonnait la SIHDA, que Hans Ankum a toujours cherché de nouvelles destinations et des universités où il serait agréable d'organiser une SIHDA. Depuis les années 1990 et jusqu'à Istanbul 2015, c'est lui qui contacta les organisateurs individuels à propos de l'éventualité d'organiser un congrès dans leur ville ou université. Il lui arriva de revenir à la charge plusieurs fois, afin de convaincre quelqu'un d'organiser une session internationale. Il arriva même que le temps soit très long entre le premier entretien et l'organisation effective. C'est ainsi que Hans Ankum parla pour la première fois de l'organisation d'une session en Sardaigne avec Francesco Sitzia lors de la SIHDA du Caire, en 1983. Et ce n'est donc qu'en 2002, près de vingt

années plus tard, que notre Société prit ses quartiers à Cagliari. Et il s'agit là d'un exemple parmi bien d'autres, même si cet exemple est probablement le plus long. Je me souviens que pour Pascal Pichonnaz (Fribourg 2008), le délai était d'environ 5-6 ans et ce fut le même pour Boudewijn Sirks (Oxford 2012) ou Liège (2011).

6. Hans Ankum et le futur de la SIHDA

Hans Ankum a toujours porté un œil bienveillant sur les jeunes chercheurs. Il n'a cessé de répéter que tout le monde avait le droit de proposer une communication à la SIHDA. Il est vrai qu'il s'agit là d'une tradition bien ancrée de la SIHDA, qu'il n'a jamais entendu mettre en cause. Tout au plus aimait-il laisser entendre qu'un tel privilège entraînait aussi un devoir moral : celui de s'engager à faire les efforts nécessaires pour rendre sa communication digne du privilège accordé.

Il n'en reste pas moins que Hans Ankum a toujours traité les débutants avec le même respect que les collègues renommés. Il a d'ailleurs toujours insisté pour être tutoyé par tout le monde, en ce compris par les assistants débutants. Cela faisait manifestement partie de son être. D'expérience personnelle, je ne puis qu'appuyer ce constat largement partagé. Je n'oublierai jamais les premières minutes de mon arrivée à Amsterdam, pour la SIHDA de 1992. J'étais alors assistant débutant et ma présence même à ce congrès aurait pu faire l'objet d'un haussement de sourcils, tant je n'étais guère plus qu'un étudiant à peine diplômé. Et pourtant, avant même d'avoir pu me déplacer vers la table des inscriptions au congrès, Hans Ankum vint à ma rencontre, avide de savoir qui j'étais et d'en savoir plus sur ce jeune participant au congrès qu'il n'avait jamais vu. On n'oublie jamais une telle main tendue ! C'est un moment qui marque une existence et que je partage certainement avec d'autres (ex-)jeunes chercheurs.

Manifestement, Hans Ankum savait que les jeunes sont et seront toujours le futur de la SIHDA. Mais il avait également pris conscience du problème rencontré par notre société en 1965, lorsque Fernand De Visscher mourut sans organiser sa succession. Dans une *societas amicorum* sans statuts ni organe, cette question est évidemment épineuse. C'est pourquoi, après avoir été empêché d'assister à la session de 2011 à Liège pour des raisons de santé, il s'adressa à l'assemblée générale d'Oxford (2012) pour lui suggérer d'accepter que l'auteur de ces lignes reprenne le rôle de coordinateur de la SIHDA, qu'il avait assumé avec bonheur et efficacité pendant de nombreuses années. La Société Fernand De Visscher était certainement florissante grâce à lui ! Mais l'amour que Hans Ankum portait à la SIHDA impliquait donc aussi cet acte de générosité.

Enfin, puisque le mot « amour » vient d'être écrit, comment ne pas mentionner ici son épouse Peline qui répétait parfois que cela faisait bien longtemps que Hans était marié à la SIHDA... Merci à Peline de nous l'avoir laissé si souvent et au détriment de sa famille. Merci à Hans pour son infini dévouement !